

PETITES ÉTAPES POUR RENFORCER L'ENGAGEMENT SIGNIFICATIF

En 2022, CONCORD a publié un document rassemblant sept pratiques relatives à la participation de la société civile à la prise de décision de l'Union européenne (UE).¹ Ces sept pratiques définissent ce que nous entendons par un engagement significatif de la société civile ; elles ont été reconnues et guident nos interactions avec l'UE. Cependant, l'évolution de l'architecture du développement de l'UE transforme les modalités de participation de la société civile. À travers la stratégie Global Gateway, l'UE redéfinit ses partenariats internationaux, créant de nouvelles opportunités de dialogue structuré avec la société civile, mais aussi de nouvelles incertitudes. Les prochaines négociations du budget de l'UE pour la période 2028–2034 ainsi que la restructuration prévue des délégations de l'UE en hubs régionaux soulèvent également d'importantes questions concernant les futures modalités de financement et l'engagement au niveau local. Dans ce contexte, il est essentiel que l'engagement significatif de la société civile soit systématiquement intégré aux processus décisionnels à tous les niveaux et soutenu par des ressources humaines et financières adéquates.

Afin de soutenir ce processus, nous avons, au cours des sept derniers mois, recueilli les expériences des organisations de la société civile (OSC) locales dans les pays partenaires concernant les consultations avec les délégations de l'UE. Nous avons notamment exploré les pratiques liées à la co-crédation, au partage d'informations, à l'inclusion et à la diversité, ainsi qu'aux mécanismes de retour d'information. Sur la base de ces enseignements, nous avons compilé cette liste de bonnes pratiques et de recommandations concrètes et applicables afin de soutenir et de renforcer le dialogue continu entre les OSC et l'UE, à Bruxelles comme dans les délégations.

Nous reconnaissons que les contextes nationaux diffèrent considérablement et que toutes les recommandations ne seront pas applicables dans chaque situation. Plutôt qu'une approche uniforme, ce court document se veut un outil pratique d'inspiration, permettant aux OSC d'ouvrir un dialogue avec leur délégation de l'UE et aux délégations de l'UE d'identifier des pistes concrètes d'amélioration.

Avant la consultation

- ☐ Partager le calendrier du processus de consultation, avec un objectif clairement défini, afin de permettre aux participant-e-s de s'organiser et de se mobiliser.
- ☐ Contacter les plateformes nationales d'OSC afin de solliciter leur soutien, par exemple pour identifier les OSC pertinentes.
- ☐ Consulter la société civile afin d'identifier et de réfléchir aux moyens de surmonter les obstacles à l'accessibilité.
- ☐ Prévoir un budget pour l'interprétation, les frais de déplacement (transport, hébergement) et d'autres mesures d'accessibilité.
- ☐ Envisager d'organiser des consultations avec différents groupes d'OSC et communiquer de manière transparente sur ces différentes opportunités afin de donner à la société civile une vision globale du processus.
- ☐ Créer une base de données ou une cartographie de la société civile afin d'aller au-delà des acteurs habituellement sollicités.
- ☐ Inclure dans l'invitation : le programme, des informations de contexte, les documents préparatoires, ainsi que les objectifs et résultats attendus de la session.
- ☐ Envoyer les informations suffisamment à l'avance pour permettre aux participant-e-s de préparer leur participation, leurs contributions et leurs questions.
- ☐ Partager des ressources et organiser des sessions d'information sur des sujets complexes (notamment sur Global Gateway et les initiatives Team Europe), en particulier avant les consultations.
- ☐ Partager des informations au-delà des financements et des projets, notamment sur les nouvelles stratégies de collaboration et de soutien de l'UE, les priorités régionales et nationales, ainsi qu'un aperçu des projets en cours.

¹ CONCORD, 7 pratiques pour la participation de la société civile, 2022

Pendant la consultation

- ☐ Considérer les acteurs, partenaires et communautés locales et nationales comme des sources de connaissances et d'expertise.
- ☐ Envisager des « approches et espaces de type atelier qui favorisent réellement la création collective » (Costa Rica), comme des groupes de travail ou des discussions sur des sujets encore plus ciblés.
- ☐ Prévoir plusieurs formats permettant aux OSC de partager leurs contributions, et en combiner plusieurs dans le cadre d'un même processus : entretiens, enquêtes, réunions en présentiel et/ou en ligne, contributions écrites.
- ☐ Informer les participant-e-s des mesures de confidentialité et de sécurité mises en place.
- ☐ Éviter, dans la mesure du possible, le jargon institutionnel de l'UE.
- ☐ Lorsque cela est pertinent, inviter des acteurs de Team Europe ou organiser des échanges multipartites.

Après la consultation

- ☐ Maintenir les sites internet à jour avec des informations complètes.
- ☐ Créer des canaux de communication structurels et systématiques (par exemple un système d'alerte ou une liste de diffusion par domaine d'intervention).
- ☐ Fournir des échéances claires afin que les participant-e-s puissent suivre le processus après la consultation.
- ☐ Partager une communication de suivi après la consultation. Celle-ci pourrait inclure : une compilation de toutes les idées partagées (par exemple des comptes rendus ou résumés des discussions), les principales conclusions et priorités identifiées, une explication de ce qui sera ou ne sera pas pris en compte, ainsi que les prochaines étapes.
- ☐ Réfléchir au format le plus approprié pour partager les retours d'information (réunions en présentiel, rapports, résumés/synthèses/briefs, courriels).
- ☐ Informer les participant-e-s une fois les résultats finaux publiés afin qu'ils puissent voir l'impact de leur participation (par exemple via la création de listes de diffusion regroupant les participant-e-s à la consultation).
- ☐ Partager avec la société civile les résultats des dialogues politiques menés avec les gouvernements des pays partenaires, y compris la manière dont ils ont réagi à leurs contributions.
- ☐ Veiller à ce que l'engagement avec la société civile soit un dialogue continu, soutenu par des mécanismes de retour d'information, afin de construire des partenariats significatifs et durables à long terme.

Lisez ici l'intégralité du rapport à l'origine de cette liste de recommandations

Visitez notre plateforme sur l'engagement significatif → [ici](#).

Contact: meaningful.engagement.platform@concordeurope.org

Salomé Guibreteau - salome.guibreteau@concordeurope.org

